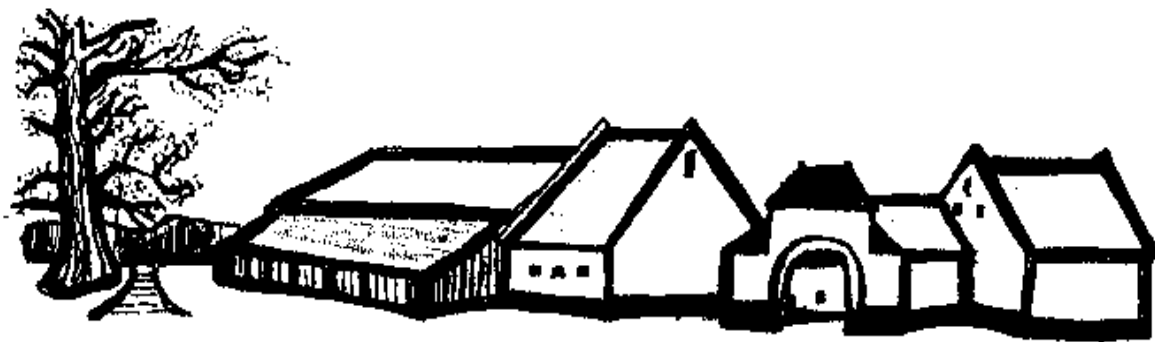




LA NOTE D'HOMMES ET PATRIMOINE décembre 2019

« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire pour les changer »

Rainer Maria Rilke

Edito

Michel Wautot

Quels visages auront nos communes dans vingt ans ?

Il y a encore une quarantaine d'années on pouvait, sans passer pour un farfelu, qualifier du nom de village un certain nombre de communes du sud de Bruxelles. Il y a encore vingt ans, nous-mêmes osions toujours utiliser ce vocable qualificatif.

Aujourd'hui, les seuls à user de cette appellation sont, la plupart du temps, ceux qui auraient dû prendre garde à ce que l'extinction du mot « village » n'arrive pas. A leur décharge, dans l'ensemble de ces communes péri-urbaines, certaines ne brillaient ni par leur architecture, ni par leurs connaissances dans le domaine de l'aménagement du territoire. D'où la cacophonie architecturale de nombre de centres de communes ou de petites cités du Brabant wallon, cacophonie à laquelle s'ajoute des enseignes disparates au-dessus d'installations hétéroclites des rez-de-chaussée commerciaux.

Voulant sans doute bien faire, dans l'affolement d'une proche démographie galopante, le secteur politique a pris des options, pour aménager le territoire, préconisant fortement la densification des centres urbains et la « mise au pilori » des maisons quatre façades. Ce qui favorise efficacement le secteur immobilier et permet un développement considérable de logements dans les centres sans une nécessaire cohésion. Le problème

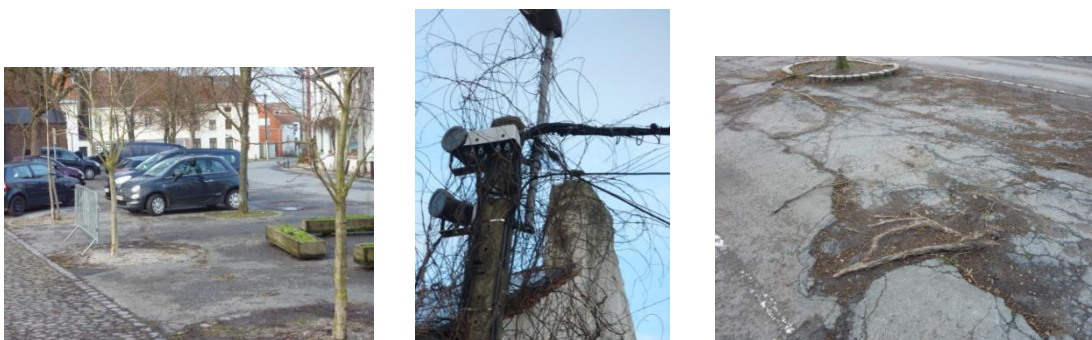
réside dans l'esprit de nombreux responsables publics pour qui, il n'y a pas ou peu de différence entre densification de ville et densification de village. Quant aux quatre façades elles culpabilisent leurs candidats bâtisseurs ou fournit l'occasion à leurs propriétaires de diviser ou d'abattre leur bien, au profit de multi-logements. Or *l'intérêt et le charme d'une commune naissent de la conjonction d'un ensemble bâti où l'on retrouve une unité de matériaux et de couleurs, mais avec des détails distincts, et l'implantation d'espaces publics verdoyants.*

« Genval-les Eaux » n'était pas un centre, mais c'est un bon exemple réussi d'une unité dans la diversité de l'art-nouveau et de l'art-déco. Ce qui devrait être la préoccupation des responsables de l'urbanisme c'est de prévoir leurs « centres » dans vingt ans et d'éviter de les retrouver hérissés ou de « sanatoriums » (murs blancs, châssis noirs, zinc gris patiné) ou d'un nouvel ensemble disparate n'évoquant en rien l'ambiance d'une commune hors-ville, comme on le voit souvent actuellement. « *Oui, c'est bien ce que vous préconisez, mais ça coûte cher* ». C'est faux. Et l'informatique permet de retravailler un projet en un temps record, là où, dans le temps, il fallait plusieurs jours pour un plan.

REVUE des DOSSIERS

La place de Bourgeois

Les plus âgés de nos lecteurs se souviendront peut-être de l'état misérabiliste du Borinage après les fermetures des charbonnages, d'une partie de la sidérurgie et des ACEC. On y trouvait des endroits comme ceux illustrés ci-dessous.





Hélas, vous avez reconnu la Place Cardinal Mercier de Bourgeois. Rappelez-vous. En 2004, déjà, nous présentions un plan de restauration. Il fallut attendre 2016 et Jean Vanderbecken pour y donner suite. En 2017 les plans étaient finalisés et les travaux devaient commencer en 2018. Travaux que l'on réaliserait en 4 phases pour ne pas bloquer la place. Jean Vanderbecken disparu, arrivèrent les élections de 2018. La Place passa à la trappe au profit de priorités nouvelles. Priorités variant selon l'interlocuteur interrogé. Un jour, peut-être, quelqu'un comprendra que la restauration d'une place emblématique du Brabant wallon est aussi un enjeu économique rentable.



Heureusement les riverains prennent soin de leurs demeures !

La cure Sainte-Croix de Rixensart

Cette pauvre cure ne tient plus que par les toiles d'araignées. Après des années de stagnation dues à une procédure judiciaire déclenchée par une partie de la famille de Merode, après le projet de reprise par la société de logement Notre Maison et la Commune qui traîna en longueur, ce fut au tour des Merode (qui ont racheté le château) de proposer un possible rachat à la Commune.

A notre connaissance, on en est là.



⌘ ⌘ ⌘

Les Papeteries de Genval

La troisième et dernière phase est lancée. Dans l'ensemble, il y a peu de critiques au sujet de ce complexe. Si ce n'est que la place réservée, en surface, à l'automobile est trop importante, que la mise à ciel ouvert de la Lasne est plus un canal qu'un ruisseau et enfin la monotonie de ces bâtiments blancs et gris (une remarque que nous avons faite aux architectes, en son temps).



L'ancien hôtel Normandy de Genval

La saga du Normandie a pris fin. Les travaux, prévus en 2018, viennent de débuter. Si les plans de remise en état du parc sont réalisés (en tout cas ils sont prévus), le nouveau bâtiment de style anglo-normand s'intégrera bien au quartier, même si l'on peut regretter l'ancien Normandy, sans oublier que celui-ci menaçait ruine.



Les panneaux-mémoire des papeteries de Genval

Nous avons, dès le départ du chantier, demandé au promoteur d'envisager de parrainer la réalisation de panneaux photographiques rappelant l'activité des Papeteries. Nous avons également mis la commune au courant. En début 2019, nous avons eu rendez-vous avec Equilis afin de savoir s'ils étaient toujours d'accord de financer en tout ou partie ce projet. Ce qu'ils confirmèrent en principe, mais nous demandèrent de voir si nous ne pourrions avoir de l'aide des autorités publiques. L'échevine de la culture contactée nous promet de se renseigner. Durant l'été, un subside de 20.000 € fut accordé. Le budget total étant de 32.000 € pour 15 panneaux en lave de 100x50cm.

Nous avons repris contact avec Equilis. Réponse en début 2020.



L'école horticole de La Hulpe

Ce site a fait l'objet de nombreuses rumeurs dont celles de la fermeture de l'école, du remplacement des jardins par de l'immobilier... Le désintérêt porté par le secteur éducatif à l'égard de l'enseignement professionnel n'était pas fait pour arranger les choses. Heureusement les inscriptions d'élèves sont en augmentation. Cette année, les rumeurs se sont muées en projet. Un projet acceptable. Le bâtiment début XXe est conservé ainsi qu'une partie relativement grande du jardin horticole. Une série de belles serres anciennes seront démolies, ainsi que les bâtiments provinciaux à front de rue de la rue Saint-Nicolas. Ils seront remplacés par un clos. Du côté de la rue de la Mazerine, les maisons seront construites à front de rue.



⌘ ⌘ ⌘

Les Papeteries de La Hulpe

Il n'en va pas de même de ce projet typique de la promotion immobilière en Brabant wallon. C'est-à-dire créer un « *super éco-quartier-dans-un-parc-de-rêve-à mobilité-douce* ». Le projet a fait l'objet d'une réunion d'information préalable en mai 2019. A la suite de celle-ci nous avons écrit à la Commune pour lui faire part de nos observations et alternatives.

⌘ ⌘ ⌘

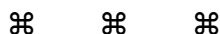
Implantation d'un Lidl

A la limite de Genval et La Hulpe au lieu-dit « La Mazerine » cette enseigne voulait s'ajouter à toutes celles existantes. Nous avons répondu à l'enquête publique, précisant notre opposition au projet. Les deux communes l'ont également refusé.

Ancienne école de Chaumont-Gistoux

Nous avons été appelés par un groupe de citoyens et de conseillers, dans le cadre de la démolition de l'ancienne école et la construction de logements. C'est un peu le même cas que l'ancienne école des garçons de Genval. Nous nous trouvions devant le typique projet immobilier à rentabiliser qui soi-disant « améliore » l'espace urbain, est malheureusement dans « un état précaire » et offre des logements aux « jeunes ménages ».

S'il y a bien un bâtiment, sur la chaussée de Huy, qui améliore la commune, c'est bien cette école à l'architecture sobre mais élégante. Son état ne nous a pas semblé poser problème, quant aux logements « jeunes ménages », le nombre n'a pas été précisé ni le coût des loyers. Nous avons donc répondu négativement à l'enquête publique et nous avons envoyé une note à la Fonctionnaire déléguée. Une modification des parkings a été apportée au projet, ce qui ne le change fondamentalement en rien. Nouvelle enquête publique. Notre réponse ne changera pas.



Recensement du petit patrimoine de Rixensart

Dorénavant les communes devront elles-mêmes faire le recensement de leur petit patrimoine : potales et chapelles, monuments, tombes intéressantes, fontaines et pompes... La commune nous a demandé de faire partie de la cellule des cinq acteurs locaux. Nous avons pris à notre charge le recensement des cimetières. En 2000 nous avons recensé et publié un petit livre sur les potales de la commune.



Restauration, avec l'aide d'H&P, de la potale de la Place de Bourgeois

Conférence

La Maison de l'Urbanisme, dans le cadre de ses « Midis de l'Urbanisme », nous a invités le 25 octobre pour parler de « L'action citoyenne au niveau de l'aménagement du territoire »

Cotisations

Nos cotisations sont nos seules ressources. Depuis 1998, leur montant s'élève à 10€, il passera à 15€ en 2020. Nous comptons sur la compréhension de nos membres.

Numéro de compte : BE52 9733 5812 1509

Vœux 2020

L'équipe d'Hommes et Patrimoine, souhaite à tous ses membres, ses amis et à ses collaborateurs, tous ses vœux d'une heureuse année.

